

Éléments signalétiques et administratifs

Situation administrative		
Nom d'usage de l'aménagement	Aménagement de la forêt domaniale du Donon	
Catégorie de propriétaire	Etat	
Numéro du ou des départements de situation	67 - BAS-RHIN ; 88 - VOSGES	
N° ONF de la région nationale IFN de référence	Hautes Vosges gréseuses	
DRA ou SRA de référence	Alsace	
Période d'application		
année		
Année début aménagement	2019	
Année échéance aménagement	2038	
Détail des forêts aménagés		
Dénomination	Identifiant national de la forêt	Surface cadastrale
donon	F08838X	5 634,7943
Surfaces de l'aménagement		
Surface cadastrale	5 634,7943 ha	
Surface retenue pour la gestion	5 634,79 ha	
Surface boisée en début d'aménagement	5 549,53 ha	
Surface en sylviculture de production	5 355,52 ha	
Surface hors sylviculture de production	279,27 ha	

La forêt dans son territoire

Surfaces des fonctions principale par niveau d'enjeu	surface (pour chaque ligne, partition de la surface totale retenue pour la gestion)				
	Sans objet	faible ordinaire local	moyen reconnu	enjeu fort	Total réparti
Fonctions principales	Sans objet	faible	moyen	fort	5 635
Production ligneuse	sans objet 279	faible 461	moyen 2 576	fort 2 319	5 635
Ecologie		ordinaire 3 459	reconnu 1 873	fort 303	5 635
Paysage, accueil, eau potable		local 1 637	reconnu 3 891	fort 107	5 635
Protection contre les risques naturels	sans objet 5 635	faible	moyen	fort	5 635

Cadre réglementaire	surface concernée
Forêt de protection (foncière)	
Coeur de parc national	
Réserves naturelles nationales ou régionales	
Réserve biologique intégrale (RBI)	53 ha
Réserve biologique dirigée (RBD)	34 ha
Arrêté de protection de biotope	
Site classé	
Monuments historiques inscrits	230 ha
Monuments historiques classés	
Périmètres rapprochés et immédiats de captages	

Eléments du territoire orientant les décisions	surface concernée
Aire d'adhésion de parc national	
Parc naturel régional	
Charte Forestière de Territoire	
Natura 2000 habitats (ZSC)	695 ha
Natura 2000 oiseaux (ZPS)	1 989 ha
ZNIEFF de type I	488 ha
ZNIEFF de type II	4 410 ha
Unités de conservation in situ des ressources génétiques	192 ha
Mesures de compensation environnementale en cours	
Contrats Natura 2000 en cours	
Plan de prévention des risques naturels prévisibles	
Plan de prévention des risques incendie	
Zone de rétention eau	
Réserve nationale de chasse	
Pastoralisme	

Eléments qui imposent des adaptations de gestion	
Menaces fortes	surface concernée
Problèmes sanitaires graves	
Déséquilibre grande faune / flore	5 635 ha
Incendies	
Problèmes fonciers limitant les possibilités de gestion	
Présence d'essences peu adaptées au changement climatique	

Eléments imposant des mesures particulières	surface concernée
Difficultés de desserte limitant la mobilisation des bois	
Sensibilité des sols (tassement: sites toujours très sensibles)	200 ha
Protection des eaux de surface (ripisylves, étangs, cours d'eau)	22 ha
Protection du patrimoine culturel et mémoriel	230 ha
Peuplements classés matériel forestier de reproduction	1 521 ha
Pratique de l'affouage	
Dispositifs de recherche	6 ha
Importance sociale ou économique de la chasse	

Autres éléments impactant fortement la gestion de la forêt (aéroport, relais hertzien, mitraille, droits d'usage, dégâts tempête...)	surface concernée

Décisions d'aménagement

Essences présentes dans la forêt	Pourcentage de la surface boisée
Bouleau	1
Chêne sessile	1
Douglas	4
Epicéa commun	22
Erable sycomore	1
Hêtre	18
Mélèze divers	1
Pin sylvestre	1
Sapin pectiné	51
TOTAL	100 %

Traitements sylvicoles	surface concernée	surface aménagement passé
Futaie régulière dont conversion en futaie régulière	3 428,56	3 950,34
Futaie par parquets dont conversion en futaie par parquets		
Futaie irrégulière dont conversion en futaie irrégulière	1 926,96	1 602,30
Futaie jardinée dont conversion en futaie jardinée		
Traitement mixte (méthode combinée, parquets et bouquets)		
Taillis (T)		
Taillis-sous-futaie (TSF)		
Attente sans traitement défini		
hors sylviculture	279,27	83,25
TOTAL	5 634,79	surface égale à surface retenue pour la gestion

Essences principales objectif et critères d'exploitabilité					
Essences principales objectif	précisions	surface en sylviculture	% de la surface en culture	age exploitabilité	diamètre exploitabilité
Aulne glutineux		13.27	0,2	80	60
Douglas	ILV	9.84	0,2	140	100
Douglas		923.85	17,3	80	70
Epicéa commun	ILV	3.1	0,1	200	80
Epicéa commun	ZAP	206.19	3,9	140	75
Epicéa commun		31.37	0,6	110	50
Erable sycomore		39.69	0,7	110	60
Erable sycomore	ILV	0.87	0,0	180	80
Hêtre		863.87	16,1	110	55
Hêtre	ILV	35.81	0,7	180	80
Pin sylvestre		57.95	1,1	180	50
Pin sylvestre	ZAP	85.32	1,6	180	80
Sapin pectiné	ILV	149.78	2,8	250	90
Sapin pectiné	ZAP	692.72	12,9	140	75
Sapin pectiné		2241.89	41,9	120	50
TOTAL		5 355,52	surf. égale à (surface en sylviculture de production) - (surf. en attente sans traitement défini)		

CHOIX DE RENOUVELLEMENT

F. régulière : surface du groupe de régénération (GR)	980,42 ha
F. parquets : surf. cumulée des parquets à renouveler	
Surface à reconstituer ou prévue à boiser (c'est à dire sans coupe)	0,00 ha
Surface moyenne annuelle à passer en coupe T ou TSF	
Surface moyenne annuelle à passer en coupe FIRR ou FJ	197,00 ha

Engagement environnemental lié au maintien de vieux bois		Surface (ha)
Surfaces en vieillissement	Ilots de vieillissement (groupe ILV) : partie boisée	201,89 ha
	RBD : surf. boisée avec maintien de Très Gros Bois	34,31 ha
	Total vieillissement	236,20 ha
Surfaces en sénescence	Ilots de sénescence (groupe ILS) : partie boisée	6,27 ha
	RBI : surf. boisée (prise en compte dans la limite de 500 ha)	52,88 ha
	Autres surf. boisée hors sylviculture sur le long terme	185,81 ha
	Total sénescence	244,96 ha

Compatibilité gestion proposée et objectifs Natura 2000	résultat expertise
Natura 2000 : Niveau de compatibilité docob et gestion préconisée	Existence d'un DOCOB ; l'aménagement est compatible avec le DOCOB et ne génère pas d'effet notable dommageable



Récoltes et bilan financier

Production biologique estimée		
Production en m3/ha/an sur surface en sylviculture	7,8	m3/ha/an
Récoltes prévisibles sur la durée d'aménagement		
en m3/ha/an sur surface en sylviculture de production :	5,8	m3/ha/an